

La température du logement ne dépend pas de la sensibilité écologique

Anne Dujin, Bruno Maresca

Si les industriels et les gestionnaires d'immeubles ont nettement réduit leurs consommations d'énergie au cours des vingt dernières années, ce n'est pas le cas des ménages. L'enquête du CRÉDOC Consommation d'énergie 2009 permet de renouveler l'analyse des comportements des Français dans leur habitation et de comprendre leur mode d'utilisation des systèmes de chauffage. Les résultats montrent que la consommation d'énergie des ménages est fortement déterminée par le type d'habitat, les modes de vie et des processus tels que le renouvellement des appareils de chauffage et des autres équipements du ménage. La température souhaitée dans les pièces se révèle être un très bon indicateur de la norme du confort recherchée dans l'habitation. Non seulement les Français la situent à 20 °C en moyenne, soit au-dessus des 19 °C prescrits par les pouvoirs publics, mais la sensibilité écologique n'a pas d'impact sur les arbitrages concernant la température idéale, ni sur le nombre d'appareils équipant le ménage. S'ils sont prêts à opter pour des équipements plus économes en énergie, les Français ne sont pas disposés à réduire le niveau de confort que permettent d'atteindre les systèmes de chauffage et l'isolation des constructions récentes. Les politiques publiques ne peuvent donc uniquement compter sur le développement de la sensibilité écologique pour que s'infléchisse la consommation de chauffage des ménages.

La température idéale du logement : au-dessus des 19 °C prescrits par les pouvoirs publics

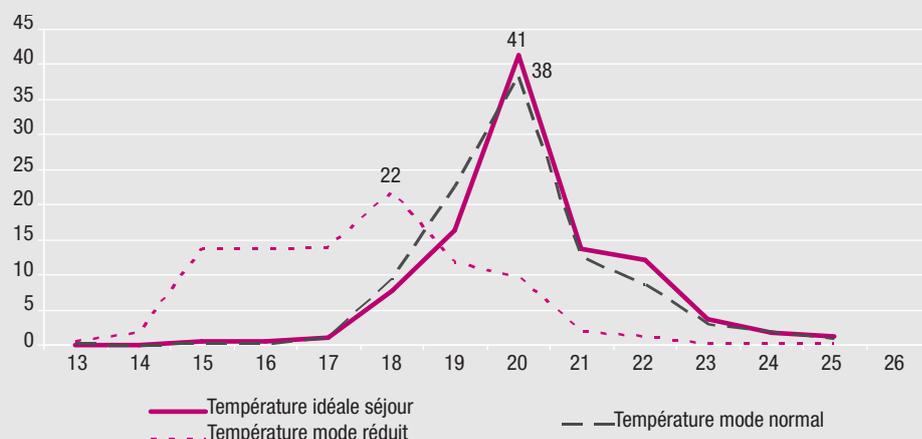
Le niveau de la température du logement souhaité par les ménages est à la fois le produit de déterminants structurels tels que les caractéristiques de l'habitation et le système de chauffage, et des arbitrages des ménages entre la recherche du maximum de confort et la maîtrise de la facture d'énergie. Dans la pièce de séjour principale, la température idéale est fixée à 20 °C par 41 % des ménages et 33 % aspirent à une température supérieure à 20 °C. Seul un quart des Français se

fixe une température idéale inférieure à 20 °C dans les pièces à vivre, plus conforme à la norme prescrite par les pouvoirs publics.

Cette température idéale n'est pas simplement une aspiration : les comportements réels en matière d'intensité de chauffage épousent exactement les représentations du confort de chaleur majoritairement intériorisées. Dans les ménages qui disposent d'un système de régulation de la température du logement, la température choisie correspond en moyenne à la température idéale. Celle-ci a donc toutes les caractéristiques d'une norme sociale partagée par le plus grand nombre.

20°C est la température que les Français privilégient dans leur pièce de séjour

La température choisie pour le salon : température idéale, température affichée sur les régulateurs de chauffage en mode normal et en « mode réduit » (en %)



Guide de lecture : 41 % des personnes interrogées ont donné la valeur de 20°C pour la température idéale du salon ; parmi les personnes équipées d'un système de chauffage avec régulateur, 38 % positionnent la température sur 20°C en mode normal ; en mode réduit, 22 % la positionnent sur 18°C.

Les critères qui jouent habituellement sur la façon de se chauffer (type d'habitation, énergie de chauffage et type d'appareillages), mais aussi les caractéristiques du ménage et son degré d'aisance financière, n'ont pas d'impact significatif sur la température idéale du logement. En France, la température idéale de 20 °C est décalée par rapport aux 19 °C recommandés par les campagnes de l'ADEME incitant aux économies d'énergie, mais aussi par rapport aux 22 °C admis en Amérique du nord comme standard de confort.

La température idéale n'est pas vue de manière uniforme

Selon les espaces (pièce de séjour, chambre ou salle de bains), la température idéale n'est pas fixée au même niveau. En effet, les usages différenciés des pièces de l'habitation conduisent à des exigences de chaleur spécifiques : il y a les pièces « chaudes » (séjour, cuisine, salle de bains), les pièces « fraîches » (chambres) et les pièces « froides » (débaras, cellier, garage...).

Par rapport au salon, la température idéale pour la chambre est décalée vers le bas de deux degrés : plus de la moitié des ménages (55 %) retiennent 18 °C ou en dessous. Pour le confort de la chambre, il n'existe pas de standard consensuel. Des options assez différentes sont adoptées, qui se polarisent entre deux visions opposées : pour certains, la chambre est une pièce dans laquelle on ne vit pas et dont l'usage, limité au temps du sommeil, ne requiert pas une température élevée (18 °C ou moins) ; pour d'autres, la chambre est une pièce de séjour au même titre que la cuisine ou le salon, et requiert de ce fait une température équivalente à celle de la pièce de séjour (20 °C ou plus).

La température recherchée dans les chambres est plus élevée dans les petits logements (moins de 4 pièces) que dans les grands, l'usage des espaces étant moins différencié dans les petites surfaces. Par ailleurs, le mode de vie urbain tend à uniformiser l'intensité d'usage des différentes pièces et à faire de la chambre un espace multifonctionnel (lieu de détente, de jeu, de travail...) qui va au-delà de la seule fonction du repos nocturne. Dans la maison rurale, à l'inverse, la chambre est traditionnellement peu chauffée parce qu'utilisée uniquement pour le sommeil.

Enfin, dans la salle de bains, deux visions coexistent : celle des ménages, largement majoritaires, qui retiennent le même standard de confort que pour le séjour (soit 20 °C), et la vision de ceux qui situent le confort des pièces pour la toilette à un niveau sensiblement plus élevé (22 °C). Comme dans le séjour, le standard à 20 °C pour la salle de bains n'est influencé ni par la structure de l'habitation, ni par l'énergie de chauffage ou le type d'appareillages.

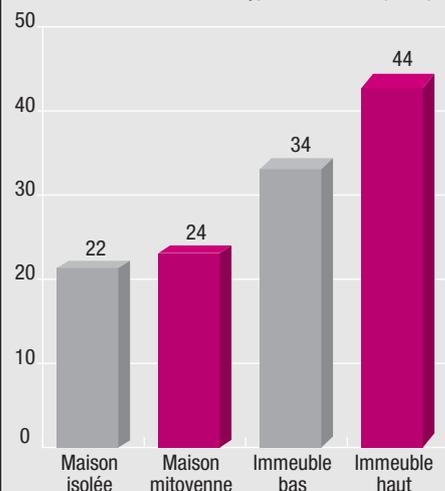
La sensibilité écologique pèse peu sur la norme de confort

On imagine, a priori, que la sensibilité écologique a un impact important sur l'auto-limitation de la température dans le logement. En réalité, elle n'influence pas le choix de la température dans le séjour et dans la chambre. Il n'y a que dans la salle de bains que les individus les plus sensibles aux questions d'environnement retiennent une température idéale plus basse que la moyenne des Français.

De même, on pourrait s'attendre à ce qu'une certaine aisance financière conduise à rechercher des températures plus élevées que la moyenne dans les pièces de séjour. Il n'en est rien. Par contre, c'est le cas pour la salle de bains où le niveau de revenu oriente à la hausse le niveau de confort souhaité : plus le logement est grand, et plus le niveau de revenu est élevé, plus les ménages sont nombreux à souhaiter chauffer la salle de bains à plus de 20 °C (c'est le cas pour 50 % des logements de plus de

Les chambres sont davantage chauffées dans les immeubles que dans les maisons individuelles

Part des ménages souhaitant chauffer leur chambre au-delà de 19 °C selon le type d'habitation (en %)



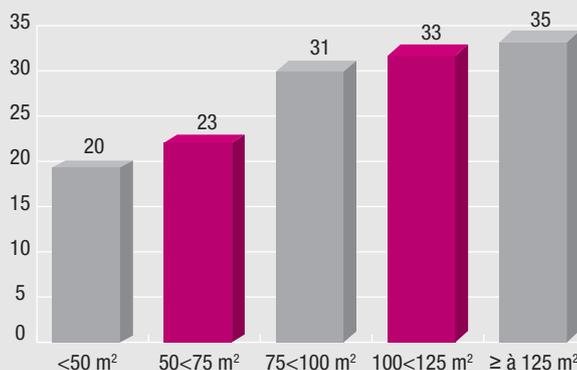
Guide de lecture : 22 % des personnes interrogées habitant une maison isolée (c'est-à-dire une maison individuelle non mitoyenne) ont donné une valeur supérieure à 19 °C pour la température idéale de la chambre ; elles sont 44 % quand elles habitent un appartement dans un grand immeuble collectif (c'est-à-dire immeuble de plus de 3 étages)

125 m² et pour 50 % des tranches de revenu supérieures à 4 500 euros nets mensuels).

Finalement, parmi les caractéristiques des ménages, c'est le cycle de vie qui influence le plus la température souhaitée dans le logement. Notamment pour la chambre, les plus jeunes et les plus âgés sont plus nombreux à souhaiter chauffer à 20 °C au moins : les moins de 26 ans parce que la chambre est un espace de vie privilégié, les 26-35 ans parce qu'ils ont de jeunes enfants, les plus de 75 ans pour des besoins physiologiques.

Les salles de bains sont davantage chauffées dans les grands logements

Part des ménages souhaitant chauffer leur salle de bains au-delà de 21 °C selon la surface du logement (en %)



Guide de lecture : 20 % des personnes interrogées habitant un logement de moins de 50 m² ont donné une valeur supérieure à 21 °C pour la température idéale de la salle de bains ; elles sont 35 % quand elles habitent un appartement dont la surface est égale ou supérieure à 125 m²

Le paradoxe de l'efficacité énergétique des bâtiments

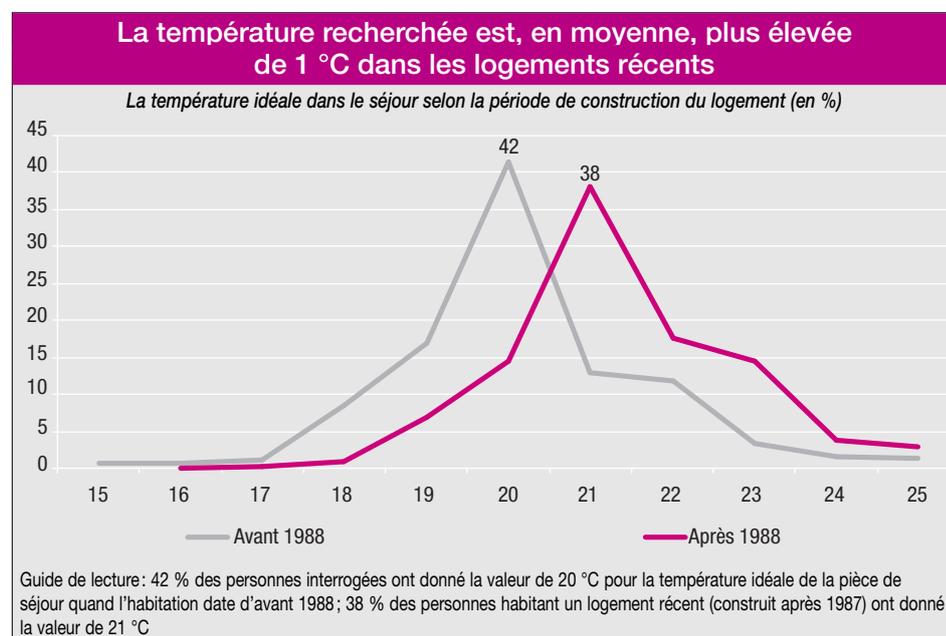
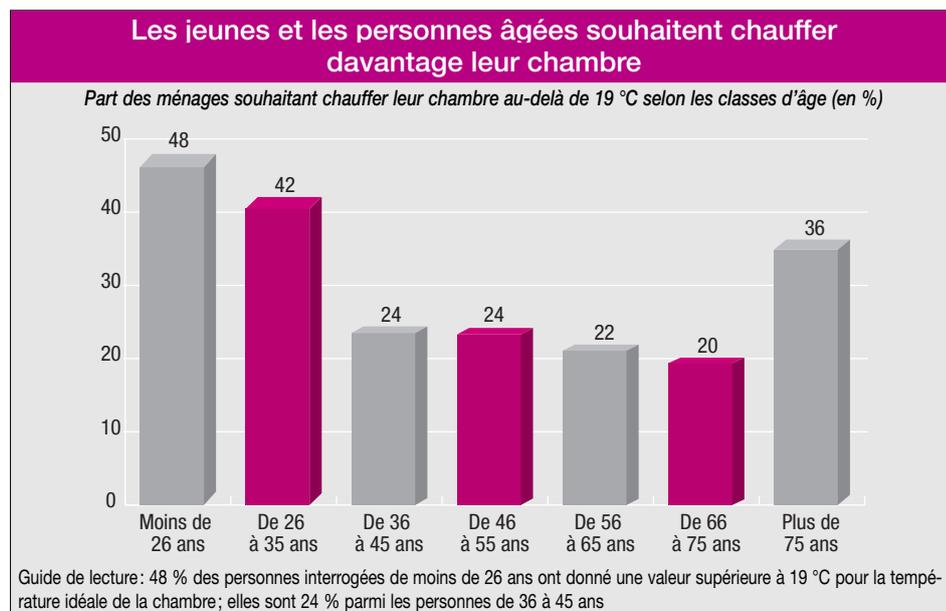
Compte tenu de l'inégale performance des systèmes de chauffage, on devrait s'attendre à ce que la température recherchée par les ménages soit fortement influencée par la capacité des systèmes à chauffer plus ou moins efficacement. En réalité, ni le système de chauffe, centralisé ou individualisé, ni l'énergie de chauffage, n'influencent le choix de la température. La majorité des systèmes disponibles sur le marché ont des rendements adaptés à la norme implicite recherchée par l'utilisateur et permettent de la satisfaire à des coûts acceptables.

En revanche, la date de construction des logements a une incidence très forte sur la température recherchée. Dans les logements les plus récents, la température idéale du salon est décalée vers le haut d'un degré, à 21 °C, par rapport aux habitations anciennes. Ce résultat s'explique par l'impact déterminant la performance énergétique des bâtiments que les réglementations récentes ont fortement accrue. Il en résulte une conséquence classique, dite « effet rebond » : la facilité plus grande à maintenir à un niveau élevé la température des pièces du logement, du fait d'une isolation et d'une ventilation plus performantes, pousse les usagers à accroître leur niveau de confort.

Pour les politiques publiques qui cherchent à optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments dans le but de contenir les dépenses d'énergie, l'effet rebond est un obstacle. Alors que cette politique est en phase avec la rationalité économique des entreprises et des gestionnaires d'immeubles, elle atteint plus difficilement son but pour les ménages car elle ne correspond pas à leur logique d'arbitrage, qui ne va pas spontanément vers la recherche d'économies financières.

La croissance verte accompagne le progrès continu du niveau de confort

Dans le logement, le triptyque « température, humidité, circulation de l'air » définit les paramètres du confort. Ces différents paramètres ont une influence déterminante sur l'évo-



lution des normes de construction des logements, ainsi que sur le marché des appareils de chauffage et de climatisation. Pratiques, représentations et systèmes techniques concourent à définir des normes de confort majoritairement partagées, qui entraînent un certain niveau de consommation d'énergie.

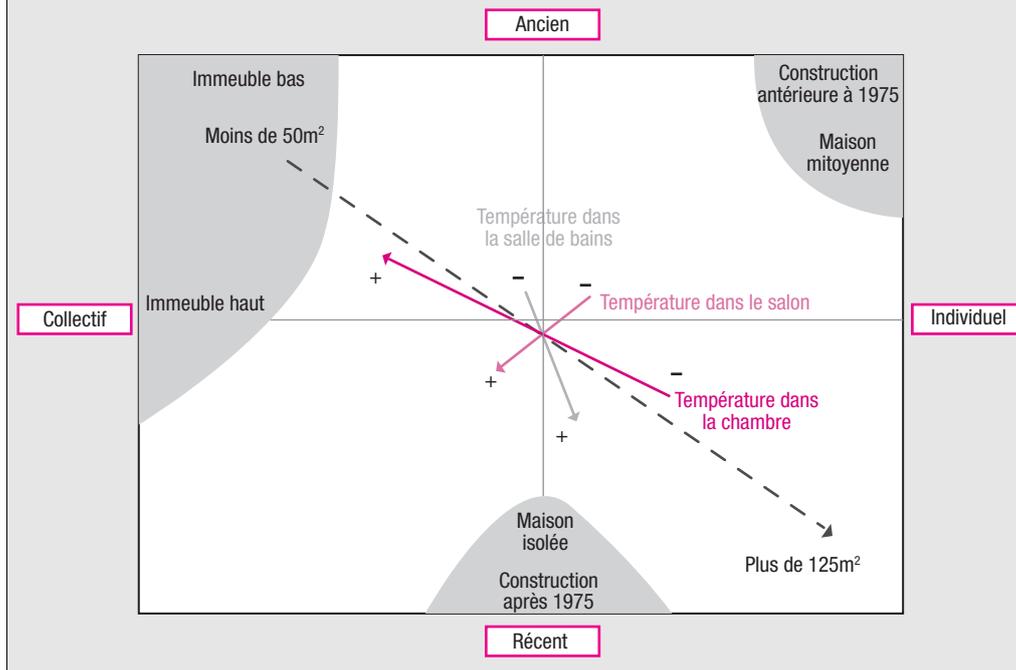
Depuis l'émergence de la problématique de la maîtrise des consommations d'énergie, la notion d'« efficacité énergétique » a focalisé l'attention comme solution à la hausse continue des consommations. Il en résulte une polarisation des politiques publiques sur la dimension technique de la dépense d'énergie. Tendanciellement, l'accroissement de l'efficacité des appareillages permet de garantir le

même niveau de confort avec une consommation d'énergie moindre. Implicitement, on admet que la diminution des consommations d'énergie ne peut se faire par le biais d'un retour en arrière concernant le niveau de confort. C'est précisément cela que vise la « croissance verte » : garantir le maintien des standards de confort tout en limitant l'empreinte écologique des modes de vie. Le progrès technologique en est le principal instrument. En cela, cette perspective est très différente de celle d'une remise en cause des comportements et des normes de confort qui les sous-tendent, démarche qui s'engagerait sur un chemin de décroissance.

En faisant le pari du technologique, la politique de la maîtrise de l'énergie

Les températures souhaitées varient autour de la norme de 20 °C pour le salon et la salle de bains, et de 19 °C pour la chambre

Variation de la température idéale autour de la norme en fonction du type d'habitation, de sa surface et de sa date de construction



Guide de lecture :

Les températures souhaitées varient plus ou moins autour de la norme (20 °C pour le salon et la salle de bains, 19 °C pour la chambre) selon les caractéristiques de l'habitat.

La température idéale du salon est plus faible dans les constructions anciennes. Celle de la salle de bains est plus élevée dans les maisons récentes. Et la température de la chambre varie, dans de plus larges proportions, en raison inverse de la taille du logement

ne remet pas en cause la recherche continue du confort et donc, le schéma de consommation des ménages. Seul change l'outillage technologique visant à atteindre une meilleure efficacité énergétique. La progression de la température idéale de chauffage observée dans les habitations récentes peut laisser penser qu'avec les nouvelles normes d'efficacité énergétique qui sont en gestation, et qui s'appliqueront en 2012, les Français rattraperont le standard de confort à 22 °C des pays les plus développés. On peut dès lors s'interroger sur la capacité de

l'Eco-prêt à taux zéro à orienter le comportement des ménages pour atteindre l'objectif fixé par le Grenelle Environnement de réduire les consommations d'énergie des bâtiments existants d'au moins 38 % d'ici à 2020.

Pour inverser la tendance à chauffer plus, il faudrait des mécanismes plus structurels, de nature à peser collectivement sur les comportements des ménages, par exemple en bridant la température de chauffe à 19 °C comme cela se fait dans certaines copropriétés, par souci de compression des charges. ■

Pour en savoir plus

● L'enquête *Consommation d'énergie 2009* du CRÉDOC a été réalisée entre mars et juillet 2009 auprès des ménages de 2075 habitations représentatives du parc des logements de Métropole (Corse et DOM exclus). Le questionnaire, constitué de questions fermées, a été administré en face à face au domicile des personnes. Cette enquête a bénéficié d'un financement du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (DHUP). L'échantillon de logements établi par le CRÉDOC a été construit par tirage aléatoire stratifié en fonction de la taille des communes et d'un découpage de l'Hexagone en trois grandes zones climatiques. L'enquête a été réalisée dans 321 communes sélectionnées aléatoirement par classe de taille de commune, au sein de chaque zone climatique.

● *La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique* - Bruno Maresca, Anne Dujin, Romain Picard. CRÉDOC, Cahier de recherche n° 264, décembre 2009. En téléchargement sur www.credoc.fr

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication :
Yvon Merlière

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.fr

Diffusion par abonnement uniquement
31 euros par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

www.credoc.fr